Zeitschrift: Domaine public **Herausgeber:** Domaine public

Band: - (1982)

Heft: 634

Rubrik: Glanures helvétiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

monde étudiant en Suisse et surtout toutes les commandes découlant de toutes nos contributions multilatérales».

Plus que jamais donc la coopération au développement consiste aussi à «aider la Suisse via le tiers monde» (DP 631/25.3.82)!

LES ACTIVISTES

police humanitaire.

Comme d'habitude, le rapport annuel du Conseil fédéral laisse une petite cinquantaine de pages au Département de justice et police, qui en fait un usage intensif. On y retrouve cette précision fiévreuse qui anime les principaux offices du DFJP. L'énumération des innombrables dossiers en cours témoigne du zèle législatif et administratif que la droite n'est pas seule à reprocher à M. Furgler. De sérieux goulots d'étranglements pourtant dans ce département activiste, comme par exemple à la section des réfugiés, qui doit examiner un nombre rapidement croissant de demandes d'asile: 1389 en 1978, 1882 en 1979, 3020 en 1980, 4226 en 1981. Et tandis que le nombre des demandes triplait, celui des dossiers en suspens à la fin de l'année était multiplié par neuf: 290 en 1978, 529 en 1979, 916 en 1980 et 2670 en 1981. En vue de diminuer les délais d'attente pour les réfugiés sans faire d'entorse au sacro-saint bloquage du personnel, on a emprunté à d'autres services des fonctionnaires plus ou moins prédestinés à mener ces pénibles enquêtes de

Le système d'information en matière criminelle (KIS), qui avait droit tout juste à trois lignes dans le rapport de l'année dernière, est moins discrètement traité cette année. Malgré les exigences de la protection des données, le Ministère public va de l'avant, et le groupe de travail composé de représentants de la Confédération et des cantons a terminé le rapport final du concept KIS, lequel doit encore obtenir l'approbation des offices fédéraux compétents ainsi que celle de la Conférence des commandants des polices cantonales et des directeurs cantonaux de la police et de la justice. La révélation de ces derniers jours n'en était donc pas

une! Empoignades en vue, mais peu de conférences de presse officielles...

EUPHÉMISMES EN TOUS GENRES

Le Département de l'économie publique quant à lui donne dans l'euphémisme rassurant. Après avoir constaté que l'économie suisse se porte somme toute bien, le commentateur concède que «les branches de l'économie n'ont cependant pas toutes réussi à maintenir avec un égal bonheur leur compétitivité». Du coup, «il n'est pas toujours aisé, lorsque des fermetures d'entreprises ont lieu pour des raisons structurelles, de procurer un nouvel emploi à toutes les personnes touchées». Qu'en termes discrets ces choses-là sont dites!

Le ton monte à peine à propos des bureaux de placement privés ou autres agences de location de services: «Les procédés qu'utilisent certains de ces agents ne sont pas toujours irréprochables.» Et de constater que, dans le travail temporaire en régie ou à façon, «il n'est pas rare que l'on transgresse des dispositions fondamentales du droit du travail».

Reste à savoir combien de temps l'OFIAMT mettra à passer de la constatation à la réparation. D'autant que ce même office a une masse d'autres gros dossiers à traiter: nouvelle conception de l'assurance chômage, développement économique régional, législation sur la concurrence déloyale, révision des indices des prix à la consommation (en cours) et surtout des prix de gros (toujours pas commencée).

L'affaire des veaux aux hormones n'est même plus expressément mentionnée. Mais on voit qu'elle a rendu soudain possible ce que l'on excluait antérieurement: avec la collaboration d'instituts étrangers, la Suisse a mis au point une nouvelle méthode pour détecter enfin les résidus d'hormones synthétiques dans la viande...

Bref, il y a de tout dans ce rapport annuel du Conseil fédéral, dont les différents chapitres restituent finalement assez bien, non seulement les activités de l'Administration fédérale, mais aussi l'esprit régnant dans les différents départements. Quand il comprendra quelque chose comme un index des matières et des tables de correspondances d'une année à l'autre, le Rapport du Conseil fédéral sera enfin devenu un instrument de travail pratiquable, une réelle contribution à la transparence de la gestion helvétique.

GLANURES HELVÉTIQUES

Les déchets radioactifs sont aussi à l'ordre du jour en RFA (cf. DP 632 et 634), bien entendu. Le mouvement anti-nucléaire annonce même la parution prochaine d'un «journal des déchets» (selon Wise). Le problème est d'autant plus crucial que plus aucune centrale nucléaire allemande ne sera construite avant qu'une solution ait été trouvée pour le stockage (mêmes exigences qu'en Suisse...). Certains propriétaires de centrales avaient bien tenté de tourner la difficulté en élargissant les bassins de stockage sur les sites nucléaires eux-mêmes (les promoteurs helvétiques

résistent-ils à cette tentation?), ils en seront pour leurs frais: la Cour fédérale de Darmstadt s'est prononcée récemment contre tout agrandissement de ces bassins sur le site nucléaire de Biblis. On sait qu'un dépôt (y seraient déposés 120 000 fûts) vient d'être fermé à Asse, près de la frontière estallemande, pour cause de grave danger de contamination des eaux.

Dans un article intitulé «L'an deux mille» Frans Verleyen, rédacteur en chef de l'hebdomadaire belge «Knack»: «Nous serons devenus une sorte de Liban occidental, peut-être un port libre diplomatique (ville de congrès) à l'image de la Suisse.»